

EXTRAITS
DU
REGISTRE MORTUAIRE
DES RELIGIEUSES

DU PRIEURÉ DE SAINT-NICOLAS AU PONT DE COMPIÈGNE

COMMUNICATION DE M. DE MARSY, SECRÉTAIRE

Les communautés religieuses avaient presque toutes autrefois l'habitude de conserver par une notice plus ou moins détaillée le souvenir des membres qui leur avaient appartenu. *Les Rouleaux des morts* (1) nous fournissent les plus anciens témoignages de cet usage; plus tard, ces mentions prirent un plus grand développement et c'est en relisant ces vies édifiantes, en parcourant ces pieux exemples que les nouveaux venus cherchèrent à se modeler sur leurs devanciers et à imiter leurs vertus.

Quelquefois, ainsi que cela avait lieu notamment à la Visitation, ces notices furent imprimées et envoyées sous forme de circulaires dans toutes les maisons de l'ordre (2); mais, le plus souvent ces annales restaient manuscrites et n'étaient lues que dans l'intérieur du couvent. C'est une suite de notices de ce genre rédigées ainsi pendant près de deux siècles au prieuré de Saint-Nicolas, au pont de Compiègne, que nous

(1) V. *Société de l'Hist. de France*, le volume publié par M. L. Delisle.

(2) V. la collection des documents de ce genre relatifs à Compiègne que nous avons signalée à la Bibliothèque nationale (*Soc. hist.*, t. II, p. 219).

avons eue entre les mains et nous avons pensé que des extraits de ce recueil pourraient être utilement consultés pour l'histoire de notre ville.

Il ne nous appartient pas de retracer ici l'histoire de Saint-Nicolas, dont l'existence remonte à la première moitié du douzième siècle (1), plusieurs manuscrits du dix-septième siècle en résument les annales et pourront être utilement mis au jour lorsqu'ils seront complétés par l'analyse des riches archives conservées encore aujourd'hui à l'hôpital-général. Rappelons seulement que pendant très-longtemps le prieuré renferma des religieux et des religieuses et qu'il existe une quantité de documents relatifs aux nombreuses questions de juridiction, aux procès de tout genre qui furent soutenus par les frères et les sœurs contre les abbés de Saint-Corneille, prieurs perpétuels de Saint-Nicolas au Pont. Sous Henri IV, la désorganisation était complète et il ne restait plus que trois religieuses et deux frères lorsque ce prince confia la réforme de cet établissement à Marie Bourdet, qui avait été religieuse à Notre-Dame-de-Soissons, sous Catherine de Bourbon.

C'est à cette époque seulement que remonte le registre mortuaire dont nous avons trouvé la copie dans les manuscrits de l'abbé Dirmant, à la bibliothèque du palais de Compiègne (T. IV^e, intitulé *Archives de l'Hôtel-Dieu*, p. 253 et suiv.).

Nous nous sommes attachés à conserver le plus souvent les termes mêmes dont se sont servis les rédacteurs de ces pieux éloges. Pour suppléer aux lacunes de ce recueil qui s'arrête à 1771, nous avons placé à la suite les noms des religieuses décédées jusqu'à la suppression du prieuré, en nous aidant des registres d'inhumation conservés aux archives de la ville de Compiègne.

(1) C'est à tort que l'on attribue généralement à saint Louis la fondation de Saint-Nicolas ; le pieux roi le fit reconstruire et augmenter, mais il existait déjà depuis un siècle.

Ce recueil nous a offert 133 mentions tant pour les religieuses de chœur que pour les sœurs laïes ou converses ; les registres de 1771 nous en ont fourni encore 12. Beaucoup de ces notes peuvent servir pour l'histoire des familles de notre ville ou des environs.

Le prieuré de *Saint-Nicolas*, aujourd'hui l'*Hôtel-Dieu*, comprenait un hôpital pour les malades et un pensionnat pour les jeunes filles, aussi voyons-nous, à plusieurs reprises, des religieuses entrées dans leur enfance comme élèves au prieuré ne le quitter qu'à leur mort.

1. Sœur *Marguerite* SANTEUIL fut « celle qui, après avoir été des premières pierres vives sur qui la nouvelle réforme de ce prieuré et hôtel-Dieu porta, a rendu ce tribut à la nature ! »

Fille d'un honnête et riche marchand de Paris, Claude Santeuil et de Marie Boucher, elle prit le saint habit le 29 août 1610, à l'âge de 16 ou 17 ans ; professe le 18 sept. 1611. Morte le 17 juin 1617 (1).

2. Sœur *Marie* BLATIER, née à Compiègne vers 1552, d'honnêtes bourgeois. Elle fut de la première institution de ce monastère (voir ci-dessus dans l'introduction) et fit profession le 8 août 1583. Après la mort de madame Suzanne de Mancel, elle fut élue prieure par deux religieuses qui restaient, mais le roi Henri IV ayant, à la suite des désordres arrivés au prieuré donné par brevet ledit prieuré à sœur Marie Bourdet, religieuse de Notre-Dame de Soissons (voir n° 9), elle se démit de son élection et fut des plus ardentes à demander la réforme et à l'embrasser dès qu'elle fut établie. Bien qu'il fût à son choix de prendre la qualité de sœur clergesse (titre de celles qui devaient chanter l'office au chœur), elle ne voulut

(1) Pour éviter de trop fréquentes répétitions, j'indique par des initiales suivies d'une date les principaux événements de la vie de chaque religieuse n, la prise d'habit comme novice ; p, la profession ; m, le décès.

point, par humilité, quitter son ministère de servir les pauvres, et préféra l'habit tanné et le rochet sans manches. M. le 11 octobre 1617.

3. Sœur *Anne* BAZIN, née à Paris, fille de nobles et de riches parens. M. Bazin avait épousé demoiselle Le Moyne qui, en secondes noces, épousa M. de Corbinelly, dont elle eut un fils bénéficiaire que l'on appelait M. de Varanne qui a bien servi ce monastère en de grandes et importantes affaires. M. novice le 11 avril 1618, âgée d'environ 16 ans.

4. Sœur *Elizabeth* CORDIER, née à Paris, fille de M. Cordier, procureur au Châtelet, fut une des premières religieuses reçues pour soutenir la réforme. H. 8 juin 1615; P. 4 juin 1618; M. 30 avril 1622, âgée de 22 ans.

5. Sœur *Marie* NOIRON, née à Reims. Sœur laye. Entra au prieuré le 14 mai 1601. P. le 3 mai 1604; M. le 16 juin 1622, à 44 ans.

6. Sœur *Florence* DU CROCQ était de la très-illustre maison de Montmorency, fille de M. Philippe du Crocq, sieur de Viarme, et de damoiselle Françoise de Pertuis. La noblesse de sa race ne l'empêcha pas d'être reçue en ce monastère, en la condition de sœur laye. H. 20 août 1623; P. 29 sept. 1624; M. 16 déc. 1625, âgée d'environ 20 ans.

7. Sœur *Catherine* CHAUVAY, de Château-Thierry, sœur laye; H. 14 nov. 1604; P. 20 nov. 1605; M. 28 février 1626; à 52 ans.

8. Sœur *Chrestienne de* CHAULNES, née à Paris, fille de M. de Chaulnes, maître des requêtes. Entre plusieurs filles religieuses qu'il eut, il en mit deux en ce monastère (voir n° 20). H. 8 février 1619; P. 19 mars 1620; M. 19 sept. 1626, âgée d'environ 20 ans.

9. Sœur *Marie* BOURDET, première prieure, native de Melun, fille d'un conseiller de la même ville. Elle fut religieuse

à Notre-Dame de Soissons dont madame Catherine de Bourbon, tante du roi Henri IV, était abbesse. Après y avoir prononcé ses vœux le 1^{er} juillet 1582, elle obtint par sa sagesse et sa prudence l'estime et l'amitié de cette grande princesse qui la retint près d'elle jusqu'à sa mort, où elle s'acquitta si fidèlement des services qu'elle lui devait, que le roi Henri IV, bien informé de sa vertu, entre quatre autres qu'il récompensa en leur donnant de petits bénéfices, pour reconnaître leurs services auprès de sa tante, choisit cette vertueuse fille pour être prieure de ce prieuré et hôtel-Dieu, afin de remédier aux désordres et scandales qui y étaient arrivés depuis quelques années. L'honneur de Dieu et l'édification du prochain la décidèrent seuls à entreprendre cette grande œuvre de la réforme qui paraissait impossible, pour les obstacles qui s'opposaient tant de la part de la ville qui ne voulait pas la réforme que de la part du prieur et des religieux qui voulaient se maintenir dans les droits de leur première institution qui était de chanter l'office au chœur, de pouvoir élire un prieur et une prieure. Pour se mettre à couvert de tous les obstacles que l'on devait lui opposer, la sœur Bourdet se procura de la provision de l'abbé de Saint-Corneille, qui a droit de nommer la prieure en cas de division et de débat, puis se fit élire par les trois religieuses qu'elle trouva au prieuré et reçut la démission de la sœur Blatier (1).

Après plusieurs voyages et de nombreuses démarches, elle obtint par un arrêt du Parlement du 15 décembre 1599, que M. l'abbé de Saint-Corneille (alors Claude Le Gras) commet-

(1) J'ai eu l'occasion d'acquérir, il y a peu de temps, un manuscrit renfermant une série de méditations pieuses et portant sur les plats de sa reliure un médaillon représentant le Christ entre la Vierge et saint Jean, et au-dessus, dans deux cartouches : D. MARIE BOURDET. L'absence de pièces de comparaison ne me permet pas de décider si ce recueil aurait été écrit par notre prieure.

trait un commissaire pour se transporter sur les lieux et informer comme s'il était en personne de la commodité ou incommodité de la réformation. Le 28 mars 1601, D. Nicole Le Clerc, prieur de Saint-Corneille, vint, accompagné de D. Bernard Levesque et de D. Nicolas Martine. Il ne trouva que frère Pasquier Le Normant, sans autres religieux, et sœur Marie Bourdet, avec sœur Blatier et trois filles séculières, âgées chacune de 25 ans ou environ.

Frère Le Normand fut interpellé pour faire apparoir de ses provisions et répondit qu'il le ferait en temps et lieu et représenta les concordats d'après lesquels il devait y avoir cinq frères et dix sœurs vivant selon la règle de Saint-Augustin. La sœur Bourdet fit voir à son tour les bulles et provisions de son prieuré et fit réponse qu'il ne se trouvait point par les anciens titres de la fondation, que cet hôtel-Dieu pût être en la possession des prieur et religieux ; que si l'institution nouvelle des frères et sœurs a été tolérée pour un temps, elle pouvait être aussi abolie afin d'éviter les scandales qui étaient arrivés depuis cinq ans et depuis encore qu'elle en était pourvue ; et qu'il y avait moyen de faire célébrer le service divin par des fêtes religieuses prises à cet effet et à moindres frais et avec plus grande dévotion. L'abbé ayant approuvé que l'on procédât à une entière réformation, notre prieure fit assembler dans l'abbaye de Saint-Victor de Paris, des frères d'ordres des plus capables pour former et dresser ses statuts et constitutions (1). Ces statuts furent homologués en Parlement et approuvés par N.-S.-P. le pape Clément VIII.

(1) Ces frères furent : le R. P. Jean Hurtaut, prieur de Saint-Victor et grand-vicaire de l'archevêque de Paris ; Christophe Hesselin, prieur perpétuel de Monchy et vicaire général de la province de Picardie pour MM. de Citeaux et de Clairvaux ; Jacques Cadet, prieur de Notre-Dame de Bourgfontaine ; D. Nicolas Giroys, prieur de la Chartreuse de Paris et messire André du Val, docteur en Sorbonne et l'un des supérieurs des Carmélites en France.

Atteinte de la pierre, la mère Bourdet exprima le désir de mourir à Notre-Dame de Soissons où elle avait fait ses vœux. A peine arrivée avec quelques-unes de ses filles qui l'accompagnaient, elle succomba le 26 octobre 1627, âgée de 66 ans et fut rapportée à Compiègne où on lui fit des obsèques telles qu'on était obligé (1).

10. Sœur *Jeanne* BRICE, native de Reims, fille d'un honnête artisan, sœur laye. H. en 1601; P. 3 mai 1604; M. 23 sept. 1632, à 60 ans.

11. Sœur *Marie de* HANGEST, dite de Saint-Augustin, fille du sieur d'Argenlieu, gentilhomme des plus nobles et des plus anciennes familles de Picardie (2). Ses parents la mirent en bas-âge dans ce monastère pour y être instruite en toutes les vertus chrétiennes. H. 2 avril 1619; P. 6 juillet 1625; M. 12 avril 1639, âgée de 31 ans.

12. Sœur *Christine* CHARPENTIER, dite de Sainte-Marie, originaire de Compiègne, fille de M. Gilles Charpentier et de dames Levesque. C'était une des riches et honnêtes familles de la ville. Elle fut l'aînée d'un grand nombre d'enfants (3).

(1) Finissons par les quelques anecdotes suivantes que raconte le rédacteur de cette note :

Comme elle était douée d'une régulière beauté, plusieurs personnes la venaient voir entre autres un abbé de condition, mais jamais il ne put obtenir de la voir seule et toujours accompagnée de deux religieuses. — Un moine étant venu lui parler à la grille de l'église, il fut si surpris de la beauté de ses yeux qui lui dit quelques paroles qui n'étaient pas des bornes de l'honnêteté de sa profession, notre pudique prieure le renvoya en des termes si forts et si pressants qu'il n'y revint plus depuis. Elle était dans une si grande mortification de ses sens que pendant tout le temps qu'elle fut à la cour avec madame de Bourbon, elle ne regarda jamais la reine Louise de Vaudemont qui était la merveille de son siècle pour la beauté. Une autre fois que l'on lui demandait si elle trouvait que madame la duchesse fut aussi belle que la réputation lui donnait de beauté, elle répondit simplement qu'elle ne l'avait point considérée. Ce qu'ayant été rapporté à Henri IV, il la lui amena, lui-même, lui disant : Bourdet, voyez si ma maîtresse n'est pas belle?

(2) V. Nobiliaire de Picardie d'Haudicquer de Blancourt, p. 252.

(3) Elle était vraisemblablement la sœur de l'auteur du *Séjour royal*,

Entrée au monastère le 30 avril 1637, P. le 29 août 1638 ; M. 7 mars 1640, âgée de 23 ans. Son directeur, le P. Quinquet, minime qui a été provincial et général de son ordre, la regardait comme sainte.

13. Sœur *Louise de BROULLY*, dite des Saints-Anges, fille du sieur de Brouilly Canisy, gentilhomme des environs de Ham (1) ; H. 4 mai 1636, P. 2 mai 1639 ; M. 2 juin 1640, âgée de 18 ans.

Ses parents n'avaient pu, par suite du désordre de leurs affaires, payer sa dot au moment de son entrée au prieuré, mais par un scrupule de conscience, ils satisfirent à cette obligation 20 ans après sa mort.

14. Sœur *Anne POULLETIER*, dite de l'Assomption, native de Compiègne, fille d'honnêtes bourgeois. H. vers 1634 ; P. 25 janvier 1638 ; M. 25 juillet 1640, âgée de 28 ans.

15. Sœur *Marguerite GOBELIN*, dite de Sainte-Catherine, native de Paris, fille de M. Guillaume Gobelin, conseiller et receveur général des Gabelles à Soissons et de damoiselle Catherine de Santeuil. H. 5 janvier 1620 ; P. 23 avril 1623 ; M. 26 sept. 1640, âgée de 34 ans (2).

16. Sœur *Marie de SANTEUIL*, dite de Saint-Jérosme, sœur de Marguerite n° 1 ; H. 31 mai 1605 ; P. 16 août 1606 ; M. 30 juillet 1641, âgée de 54 ans.

17. Sœur *Madelaine LE GRAS*, dite du Saint-Sacrement, fille de M. Le Gras, gentilhomme, doyen des trésoriers de France, demeurant à Paris. Elle avait pris l'habit des bénédictines à Troyes, d'où son père était originaire et lorsque sa sœur (n° 19), fut prieure dudit hôtel-Dieu, elle présenta une requête à ses supérieurs pour être sa coadjutrice. La communauté l'admit

(1) Voir sur cette famille les recherches de notre confrère, M. Méresse, à l'occasion de Philippe de Brouilly, capitaine de Compiègne.

(2) De la famille du marquis de Brinwilliers.

à ce titre, mais seulement par suite de l'élection et sans vouloir tenir compte des bulles qu'elle avait de Rome. C'est par ses sollicitations que le plain-chant fut établi tel qu'il est encore observé. M. 9 déc. 1643, à 51 ans.

18. Sœur *Marguerite* BARBÉ, pauvre fille, native d'un village de Normandie, près de Dieppe, sœur laye. P. 16 avril 1632; M. à la suite d'une chute le 31 déc. 1643, âgée de 42 ans.

19. Sœur *Louise* LE GRAS, dite de Jésus, *deuxième prieure*, sœur de Madelaine (n° 17), née en 1588; d'abord religieuse à Chelle où elle prit l'habit à l'âge de neuf ans, professe en 1604, M. le 8 janvier 1645, âgée de 57 ans. (1) Elle succéda comme prieure à madame Bourdet (n° 9).

20. Sœur *Françoise de* CHAULNES, dite de Sainte-Madelaine, native de Paris, fille de M. de Chaulnes (2), maître des requêtes. Entrée au monastère en 1616, H. mars 1623; P. 31 mai 1626; M. le 18 juin 1645, âgée de 36 ans.

21. Sœur *Denise de* SANTEUIL, dite de Sainte-Agnès, sœur de Marguerite et de Marie (n°s 1 et 16). Entrée à 12 ans le 8 juin 1619, H. 29 mai 1622; P. 5 nov. 1623; M. 15 sept. 1647, âgée de 47 ans.

22. Sœur *Jeanne* DANIEL, dite de Sainte-Ursule, native de Paris, fille de M. Daniel, gentilhomme. Mise aux Filles-Dieu de Paris, elle quitta cette maison parce qu'elle n'avait pas assez de forces pour se lever tous les jours à minuit pour les matines. P. le 3 mai 1604, avec madame Louise Le Gras (n° 19) qui était sa cousine germaine. M. 18 avril 1653, âgée de 76 ans.

(1) C'est pendant qu'elle était à la tête du prieuré que furent exécutées les remarquables boiseries de la chapelle et de la salle capitulaire. Ses armes et son chiffre y sont figurés en plusieurs endroits.

(2) Voir les études de M. Duleau dans la *Revue nobiliaire*.

23. Sœur *Jeanne* PEPIN, dite de Saint-Hyacinthe, native de Reims, fille de riches bourgeois et petite-nièce de feu M. Claude Le Gras, abbé de Saint-Corneille et supérieur de ce prieuré où elle fut pensionnaire à huit ans. En considération de son oncle et de madame Le Gras, elle prit l'habit à 13 ans le 18 sept. 1639 ; P. 16 février 1642 ; M. 5 oct. 1655, âgée de 28 ans.

24. Sœur *Valranne* DESMARESTS, dite de Sainte-Geneviève, fille de Samson Desmarests et de Charlotte Dufeu, riches laboureurs de Venette. Comme le sieur Desmarests était fermier principal de ce prieuré, il y mit deux de ses filles en qualité de sœurs layes. P. 28 janvier 1629 ; M. 5 janvier 1656, âgée de 43 ans.

25. Sœur *Jeanne de* BELLOY, dite de Sainte-Gertrude, native de Paris, fille de M. Charles de Belloy et de damoiselle Charlotte Le Moyne. H. 24 août 1626 ; P. 5 sept. 1629 ; M. 23 avril 1660, âgée de 49 ans. Elle était attachée à la personne de sa supérieure, madame Marie de Gaillard de Courcy, qui était sa cousine germaine du côté maternel (n° 40).

26. Sœur *Madelaine* VAILLANT, dite de Jésus, d'une des familles les plus considérables de Chauny, entra au couvent à trente ans. H. 14 septembre 1638 ; P. 29 sept. 1639 ; M 18 mai 1661.

27. Sœur *Renée* LYON, dite de la Conception, native de Compiègne, fille de Jean Lyon, maître-tailleur, et de Marie Turminy. Elevée par une de ses tantes, marchande de toiles et appartenant au Tiers-Ordre, elle fut guidée dans la pratique de la vie spirituelle par le P. Pacifique, capucin, décédé depuis en odeur de sainteté. H. 21 mars 1644 ; P. 8 déc. 1648 ; M 10 sept. 1661, âgée de 55 ans.

28. Sœur *Anne de* BEAUSSE, dite de Sainte-Claire, native de Paris, fille du sieur de Beausse et de Catherine Gaudefroy

(mariée en deuxièmes nocés à M. Baudesson et en troisièmes à M. Pasquier, grand bienfaiteur du prieuré). Elle fut revêtue de l'habit sans cérémonie, étant fort incommodée de la vue et n'ayant fait que les vœux simples porta le voile noir jusqu'à sa mort, le 24 sept. 1661, étant âgée de 52 ans.

29. Sœur *Marie de MAUROY*, dite de Saint-Dominique, native de Paris, fille de M. Honoré de Mauroy, conseiller, secrétaire du Roy, intendant de la maison de M. le duc d'Epernon, et de damoiselle Bonne Le Lièvre. Née le 4 août 1615, elle entra en religion à onze ans, fit profession le 25 août 1631 et mourut le 10 octobre 1661.

30. Sœur *Catherine POURCELET*, dite de Sainte-Cécile, native de Paris, fille de M. Pourcelet, conseiller secrétaire du roi, et de damoiselle Marguerite Lambert (depuis aussi religieuse dans cette maison, n° 31). H. 4 sept. 1639 ; P. 26 mai 1641 ; M 29 nov. 1661, à 36 ans.

31. Sœur *Marguerite LAMBERT*, dite de Sainte-Monique, native de Paris, mère de la précédente ; elle eut plusieurs enfants de son mariage avec M. Pourcelet. A l'âge de 59 ans, elle entra dans ce monastère où elle ne fit que des vœux simples. Le 31 mars 1653, elle fut admise à la profession et ce furent ses enfants qui aidèrent à accomplir cette cérémonie. Un de ses fils, chanoine régulier de Saint-Augustin, chanta la messe ; un autre, carme de la réforme du Saint-Sacrement aux Billettes, prêcha ; une de ses filles était sous-prieure de ce monastère, et une autre sacristine (n° 36). M 18 décembre 1663, âgée de 70 ans.

32. Sœur *Apoline DELAPERSONNE*, fille d'un maître-tonnelier de la ville de Reims et nièce de la sœur Jeanne Brice (n° 10) ; sœur laye. P. 29 janv. 1629 ; M 5 sept. 1664, âgée de 65 ans.

33. Sœur *Margueritte DUJARDIN*, dite de Saint-Bernard,

native de Paris, fille d'un conseiller secrétaire du Roy et de dame Bonne Rouillard. H. 26 août 1607; P. 3 mai 1609; M 9 mars 1665, âgée de 72 ans.

34. Sœur *Marie* VINCENT, dite de Saint-Michel, fille d'un maître-tailleur de Paris; sœur laye. H. 1635; P. 11 nov. 1636; M 13 janv. 1667, âgée de 54 ans.

35. Sœur *Jeanne* CHARPENTIER, dite de Saint-François, fille d'Elie Charpentier, l'un des plus honnêtes bourgeois de cette ville et de damoiselle Charmolue, resta dans le monde jusqu'à l'âge de 28 ans. Elle choisit ce monastère sur l'avis d'un de ses oncles, doyen de Saint-Clément et grand ami de madame Le Gras. H, 13 oct. 1639; P. 7 mars 1639. Elle avait de grandes infirmités et occupa constamment l'emploi de tourière. M 27 mars 1667, âgée de 57 ans.

36. Sœur *Marguerite* POURCELET, dite de l'Incarnation, fille de sœur Marie de Sainte-Monique (n° 31), née le 18 déc. 1619. H. 22 oct. 1635; M 3 février 1668.

37. Sœur *Anne de* GAILLARD de COURCY, dite de Saint-Joseph, native de Paris, issue d'une famille illustre. Monsieur son père, Louis Gaillard, baron de Courcy, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, descendait de Souveraine d'Angoulesme, fille naturelle et légitimée de François I^{er}, ainsi qu'on le voit dans la généalogie insérée dans l'histoire de M. de Sainte-Maitre qui se trompe seulement en disant que Michel de Gaillard était mort sans enfants, or est-il qu'il en eut six, quatre filles et deux garçons; l'aînée de ces filles et la cadette furent religieuses en ce monastère, les deux autres cordelières en l'abbaye de Longchamps et au Moncel. H. 20 août 1623; P, 19 mai 1625. M. 13 mars 1668, âgée de 64 ans. Elle passa 26 ans de sa vie religieuse au monastère de Saint-Jacques au Petit-Andelys, près de madame de Corbinelly, sa parente, qui en était prieure.

38. Sœur *Madelaine* GIRAULT, dite de Saint-Gabriel, de Paris, fille de M. Girault, lieutenant des introducteurs des ambassadeurs, et de damoiselle Charlotte Boucher. Elevée à l'abbaye de Morienval où une de ses sœurs était religieuse, elle était née le 27 déc. 1619. H. 28 déc. 1636 ; P. 25 janv. 1638 ; M 2 sept. 1673. Son éloge fut fait par M. Loysel, curé de Saint-Jean en Grève et chancelier de l'Université de Paris, qui fût son directeur.

39. Sœur *Catherine de* HAGUES, dite du Saint-Sacrement, née à Chauny d'un honnête procureur. H. 21 janv. 1638 ; M. 21 mai 1675, âgée de 71 ans.

40. Sœur *Marie de* GAILLARD de COURCY, dite de Sainte-Thérèse, *troisième prieure*, native de Paris, fille de M. Michel de Gaillard, baron de Courcy, chevalier de Saint-Michel, et de Marie Le Moyne (fille de M. Le Moyne, seigneur de Vaux). Née le 4 janvier 1597 ; H. 24 juin 1617. Elle fut, à la mort de madame Le Gras, considérée comme la seule capable d'occuper la dignité de prieure et de soutenir le droit d'élection contre l'abbé de Saint-Corneille. Elle refusa de céder aux vœux de l'abbé qui, pour faire donner cette faveur à une de ses parentes religieuse du monastère (n° 71), lui proposa la coadjutorerie d'une abbaye célèbre. Elle fit de grandes et importantes choses pour le bien de la communauté, acheta les orgues, fit de grandes dépenses pour l'embellissement de l'église et dans ce but vendit toute l'argenterie qui lui avait été donnée. Se voyant dans l'impuissance de régir la communauté par suite de son âge et de ses infirmités, elle fit venir des notaires le 18 janvier 1677 et fit rédiger sa démission. Le lendemain on procéda à l'élection de madame de la Motte-Houdancourt. Elle mourut le 22 mars 1677, âgée de 80 ans.

41. Sœur *Radegonde de* LA CROIX, dite de Saint-Louis, fille de M. Arnoul de La Croix, procureur à Compiègne, et

de Marie Crin. H. 1628 ; P. 1629 ; M 2 déc. 1677, âgée de 70 ans.

42. Sœur *Anne* MILLET, dite de la Passion, née à Paris, fille de messire Florent Millet, riche procureur au Parlement, et de Marie Duvivier. Ils eurent six filles dont trois furent religieuses en ce monastère (n^{os} 46 et 55). H. 3 oct. 1628 ; P. 7 avril 1629 ; M. 7 février 1679, âgée de 66 ans.

43. Sœur *Françoise-Marguerite* de MONTHOLON, dite de Saint-Bernard, native de Paris, fille de M. Guillaume de Montholon, substitut du procureur du Roi à Paris, et damoiselle Françoise Bonnard. Elle choisit ce couvent en venant taire ses adieux à sa sœur qui y était religieuse (n^o 102). H. 23 sept. 1674 ; M rameaux 1679, âgée de 49 ans.

44. Sœur *Claude* GOBELIN, dite de Saint-Alexis, native de Paris, sœur de Marguerite (n^o 15), née en 1614, fut amenée au monastère à sept ans ; M. 1^{er} avril 1679, âgée de 65 ans.

45. Sœur *Antoinette* PONCIN, native de Soissons, fille d'un honnête hotellier ; sœur laye. H. 1630 : M. 7 janvier 1684, âgée de 73 ans.

46. Sœur *Jeanne* MILLET, dite de Saint-Benoît, sœur d'Anne (n^o 42). H. 9 oct. 1629 ; P. 9 avril 1630 ; M. 4 mars 1684, à 66 ans.

47. Sœur *Marie* DESMARTINS, dite de Saint-Bruno, fille de M. Antoine des Martins, riche banquier en cour de Rome, et de Marie Révérend (fille de cette grande sainte madame Révérend). H. 5 nov. 1654 ; M. 9 avril 1683, âgée de 48 ans. Un jour de Vendredi-Saint, étant à préparer le reposoir, un lustre de cristal qui était suspendu à la voûte lui tomba sur la tête et elle fut plus de six mois à se remettre.

48. Sœur *Catherine* LYON, native de Compiègne, était l'aînée de dix ou douze enfants et sœur de Renée (n^o 27) ;

sœur laye. H, 28 janv. 1630 ; P. 9 juin 1634 ; M. 8 janv. 1684, âgée de 83 ans.

49. Sœur *Marqueritte* MENJOT, dite de Saint-André, native de Paris, fille de Jâcques Menjot, procureur de la Cour, et de Marguerite Dubois. H. 25 juillet 1634 ; P. 27 juillet 1636 ; M août 1687.

50. Sœur *Marie de* SANTEUIL, dite de la Visitation, native de Paris, fille de Claude Desanteuil, riche marchand de fer, et de Madelaine Boucher, qui étaient cousins germains de Marguerite, Marie et Denise Santeuil (n^{os} 1, 16 et 24). H. 25 juin 1634 ; M 24 aout 1657, âgée de 70 ans.

51. Sœur *Françoise* PIPLARD, dite de Sainte-Monique, fille d'un marchand libraire de Soissons ; sœur laye, P. 13 avril 1632 ; M 12 mars 1689.

52. Sœur *Marie* BRICE, dite de la Présentation, native de Paris, fille d'un riche marchand vinaigrier, nièce de Jeanne (n^o 10). H. 13 nov. 1634 ; P. 27 juillet 1636 ; M 21 mai 1689.

53. Sœur *Catherine* LE COMTE de CLÉRY, dite de Saint-Jérôme, native de Rémérangles en Beauvaisis, fille de M. Le Comte, sieur de Cléry (1), qui passait pour gentilhomme dans le pays, ayant acheté la terre du Pré, et de damoiselle Dusecours, d'une des plus nobles familles de Picardie, fut mise à sept ans pensionnaire à Sainte-Périnne où elle avait une tante. H. 22 juillet 1655 ; P. 10 sept. 1656 ; M 31 août 1689, âgée de 53 ans.

54. Sœur *Marie* LOYSEL, dite des Anges, native de Senlis, fille de Messire Philippe Loysel (2), écuyer, conseiller du Roy,

(1) Jacques Le Comte, sieur de Cléry Romangle, anobli en février 1647 (Nobil. de Picardie d'Haudicquer de Blancourt, p. 127).

(2) Il n'est pas mentionné dans la généalogie de cette famille donnée par Haudicquer, p. 304.

président et lieutenant-général civil et criminel au bailliage et président de Senlis, et de damoiselle Marie Duprat.

Deux de leurs filles se sont faites religieuses en ce monastère (n° 60). H, 21 déc. 1640; P. 24 février 1642; M 6 oct. 1692.

95. Sœur *Marguerite* LE BRUN, dite de Sainte-Ursule, native de Paris, fille de M. Le Brun, conseiller du Roy en la Cour des Monnaies, et de Marguerite Pasquier. H. 21 oct. 1635; P. 26 oct. 1637; M. 10 oct. 1692, à 74 ans. Sur huit frères qu'elle avait, cinq furent dans les ordres.

56. Sœur *Catherine* MILLET, dite de Sainte-Scholastique, dont nous avons trouvé plus haut les deux sœurs (n°s 42 et 46). 19 juin 1628; P. 7 avril 1630; M. 12 déc. 1693, âgée de 80 ans.

57. Sœur *Françoise* NOUDART, dite de Saint-Brunô, fille de messire Louis Noudart, maître des eaux et forêts de Senlis, et de dame Geneviève des Croisettes. H. 29 avril 1685; P. 14 nov. 1686; M. 4 janvier 1694.

58. Sœur *Suzanne-Dorothee* de PIPEMONT, dite de Saint-Benoît, native de Soissons, fille de François de Pipemont, baron de Couvron et autres lieux (1), gentilhomme de Flandre, dont les ancêtres ont été les anciens comtes d'Egmont, si renommés dans les histoires des premières guerres de Flandre du temps que Marguerite d'Autriche en était gouvernante; et de Suzanne de Longueval qui n'était pas moins noble que son mari puisqu'elle descendait de ce fameux Charles de Longueval à qui le duc de Parme, pour récompense des belles actions qu'il fit dans la guerre, lui donna le comté de Bucquoy en Flandre. H. 21 mars 1685; P. 18 juillet 1686; M. 23 janv. 1694, âgée de 31 ans.

(1) Nobil. de Picardie d'Haudicquer, p. 419.

59. Sœur *Anne de PESTALOSSE (Pestalozzi)* dite de Saint-Simon, native de Paris, fille de Sigismond Pestalosse, originaire d'une noble famille des Suisses, et de madame Bodesson. H. 28 oct. 1641 ; P. 9 nov. 1642 ; M. 7 mars 1694, âgée de 69 ans.

60. Sœur *Anne LOYSEL*, dite de Saint-Joseph, native de Senlis, sœur de Marie (n° 64). H. 28 oct. 1639 ; P. 21 déc. 1640 ; M. 20 déc. 1695, âgée de 73 ans.

61. Sœur *Elizabeth DUPRESSOIR*, dite de Saint-Augustin, native de Paris, d'honnête et honorable famille. H. 10 juin 1639 ; P. 22 juillet 1640 ; M. 20 nov. 1698, âgée de 74 ans.

62. Sœur *Leonarde HENRIETTE*, dite de Saint-Jean, native de Paris, fille d'un aubergiste. H. 18 déc. 1637 ; P. 27 janvier 1639 ; M. 5 janv. 1699, âgée de 83 ans.

63. Sœur *Suzanne THIBAUT*, dite de Sainte-Bonne, native de Compiègne, fille de M. Jacques Thibaut, avocat au Parlement, et de Damoiselle Charlotte Baudet, qui était cousine germaine de Pierre Loysel, curé de Saint-Jean en Grève de Paris. H. 15 mai 1653 ; P. 19 mai 1654 ; M. 5 juin 1699, âgée de 64 ans.

64. Sœur *Marguerite-Claude-Françoise HELIOT*, dite de Sainte-Gertrude, native de Paris, fille de M. Claude Heliot, auditeur des Comptes (beau-frère de madame Heliot, mort en odeur de sainteté), et de Margueritte Parmentier. L'austérité des feillantines ne lui ayant pas permis de rester dans cet ordre, elle vint à Compiègne. H. 19 avril 1695 ; P. 30 avril 1696 ; M. 21 juillet 1699, âgée de 26 ans.

65. Sœur *Louise MENJOT*, dite des Anges, native de Paris, fille de M. Jacques Menjot, procureur de la Cour, et de Marguerite Dubois. H. 29 sept. 1641 ; P. 29 sept. 1642 ; M. 9 mai 1701, âgée de 75 ans.

66. Sœur *Catherine GAILLARD de COURCY*, dite de Sainte-

Thérèse, native de Paris, fille de Louis Gaillard, baron de Courcy (frère de madame Marie, n° 40). Elle entra dans cette maison de l'agrément de mesdames de Corbinelly et de La plisse, ses grands tantes qui la dotèrent. H. 13 nov. 1650; P. 16 nov. 1651; M 10 mai 1701, âgée de 72 ans.

67. Sœur *Anne* FEILLET, dite de Saint-Pierre, native de Moulins en Bourbonnais, où son père était receveur des tailles. H. 19 mars 1644; P. 19 mars 1647; M 12 mai 1701, âgée de 73 ans. Elle resta trois ans novice, car ce fut pendant le empis de troubles et de procès pour l'élection, mais madame de Courcy ayant eu un arrêt de recréance et puis le définitif, la première action de juridiction qu'elle fit fut de la recevoir professe.

68. Sœur *Catherine* PESLALOSSE, dite de Saint-Ignace, native de Paris, sœur de Anne (n° 59). H. 28 oct. 1641; P. 9 nov. 1642; M 9 janvier 1702, âgée de 81 ans.

69. Sœur *Anne-Jeanne* JENIN, dite de Saint-Benoît, native de Crépy, fille de M. Claude Jenin, receveur des tailles, et Elizabeth Robineau. H. 22 juillet 1694; P. 25 juillet 1695; M 26 février 1712.

70. Sœur *Barbe* PEPIN, dite de la Nativité, native de Reims, fille de Claude Pepin, riche marchand de cette ville. H. 16 août 1638; P. 18 sept. 1639; M 16 avril 1702, âgée de 78 ans. « Le décès de madame Le Gras étant survenu, M. Simon Le Gras, évêque de Soissons et abbé de Saint-Corneille, son parent, l'ayant pourvue du gouvernement de la maison en qualité de prieure, au préjudice de madame de Courcy (n° 30), ce fut alors que ce fameux procès qui nous a coûté tant d'argent et qui a affermi notre droit de l'élection se termina en faveur de ladite dame de Courcy et notre sœur Pepin, qui n'avait alors que 21 ans, fut déboutée de ses prétentions, ou plutôt des prétentions de ses parents. »

71. Sœur *Madelaine de LA MOTHE-HOUDANCOURT*, dite du Saint-Esprit, *quatrième prieure*, native de Sacy-le-Petit, qui appartenait à son père Philippe de la Mothe-Houdancourt, lequel ayant épousé en troisièmes noces Louise-Charles du Plessis-Piquet, il en eut plusieurs enfants dont trois évêques, Daniel, évêque de Mende, grand aumônier de Marie-Henriette de France, reine d'Angleterre ; Henry, archevêque d'Auch, et Jérôme, évêque de Saint-Flour, *sacré dans notre église* le 17 août 1664 ; Philippe, maréchal de camp, et Jacques, chevalier de Malte, commandeur de Troyes et de Beauvais. La fille aînée a été mariée à M. de Brenouille, les autres furent toutes religieuses.

Notre illustre prieure fut mise en la Présentation de Senlis où elle prit le saint habit, mais M. son père ayant eu quelque différend avec la supérieure la retira de ce lieu pour la placer en celui-ci. Elle y entra vers l'Assomption de la Sainte-Vierge et y prit l'habit le 28 octobre ; elle fut admise à la profession le 4 nov. 1635. On la mit dans la charge de lingère avec ses autres compagnes du noviciat ; puis ayant atteint 3 ans de profession, elle fut établie sous-prieure. Pendant le temps de sa sous-priorité, le décès de madame Le Gras arriva, où parmi les contestations de l'élection et de la provision, et M. l'abbé de Saint-Corneille, n'ayant pas voulu confirmer l'élection de la personne élue pendant les deux années que le procès dura, le gouvernement et l'administration du temporel et du spirituel fut adjugé à ladite sous-prieure par mondit seigneur abbé. Il ne se peut dire la générosité avec laquelle elle a arrêté les entreprises des sœurs converses pour prendre des droits qui ne leur étaient point dûs, comme elle leur a résisté en pleine église et à la face de toute la communauté. Mais après que tous ces différends furent terminés et que nous fûmes toutes réunies à ne reconnaître que la personne élue pour notre prieure après

le décès de madame de Courcy ; sa nièce de Brenouille, abbesse d'Argensole, la fit sa coadjutrice et elle fut unanimement élue prieure de cet hôtel-Dieu le 19 janvier 1677. Elle en préféra la bassesse à la qualité d'abbesse d'une illustre abbaye, contre l'avis de M. l'archevêque d'Auch, son frère..... Après 25 ans, son grand âge lui faisant juger qu'elle ne pouvait pas encore vivre longues années, elle nous proposa de se démettre de son bénéfice entre les mains de la communauté, afin de procéder à une nouvelle élection et choisir parmi nous-mêmes une prieure qui nous fût agréable..... Je ne puis mieux finir son éloge qu'en y ajoutant *celle* qui a été mise sur sa tombe en guise d'épitaphe.

Cy gist Madeleine de La Mothe Houdancourt, sœur de trois évêques et d'un maréchal de France, laquelle méprisant la splendeur de sa maison pour suivre Jésus-Christ, et étant esleue prieure de ce monastère par le suffrage de toutes ses sœurs, ne cessa de partager tous les jours de sa vie entre Dieu, ses filles et les pauvres malades. Elle fut si occupée de Dieu comme une vierge chrestienne, sy attachée à ses chères filles comme une bonne mère, sy dévouée aux services des pauvres comme une pauvre Marthe, qu'on eut cru qu'elle étoit en même tems toute à l'église, toute à sa communauté, toute à la salle des Pauvres. Enfin après avoir passé dans l'exercice de toutes les vertus 87 ans depuis sa naissance, 67 depuis sa profession, 25 depuis son élection, elle se déposa elle-même de sa supériorité afin qu'en humble disciple de Jésus-Christ elle put rentrer dans l'obligation d'obéir jusqu'à la mort et comme elle n'avait plus rien à faire sur la terre et que tous ses desirs la faisaient avancer vers le ciel ; pleine de jours, elle mourut le 21 de may de l'an 1702.

Sœur Marie Madelaine Du Poncet esleue aussi prieure par

sa communauté et toutes les sœurs sensiblement affligées de leur perte, luy ont fait mettre cette tombe (1).

72. Sœur *Lucienne L'ESTUVAY*, dite de Saint-Michel, née à Andivilliers, près Beauvais, fille de Lucien L'Estuvay, laboureur. Après avoir été servante séculière dans ce monastère, elle porta la communauté à la recevoir comme sœur laye. H. 2 sept. 1685 ; P. 4 sept. 1686 ; M 18 juin 1702, âgée de 43 ans.

73. Sœur *Marguerite SANTEUIL*, dite de Sainte-Marie, sœur de Marie (n° 50), d'abord pensionnaire jusqu'à l'âge de 14 ans, elle fut ramenée dans le monde par ses parents et ne prit l'habit que le 8 juin 1691 ; P. 14 sept. 1693 ; M 3 août 1702, âgée de 77 ans.

74. Sœur *Louise LE BEL de BRENOUILLE*, dite de Sainte-Anne, native de Brenouille en Picardie, diocèse de Beauvais. M. son père s'appelait Louis Le Bel, seigneur de Brenouille, la Boissière, Monvinet, Cinqueux et autres lieux ; sa mère était Louise de La Mothe Houdancourt, sœur de madame Madeleine (n° 71). Elle eut deux sœurs dont l'une fut abbesse d'Argensole, ordre de Citeaux au diocèse de Troyes, et l'autre des Cordelières de Malon, diocèse de Beauvais. Née en 1625, elle prit l'habit le 27 mai 1640, fit profession le 2 juin 1641. † 14 avril 1703. « Je ne veux pas perdre la mémoire de plusieurs ajustements que cette chère mère a fait pour l'ornement de la maison comme la peinture des murailles de notre chœur avec deux tableaux qui y sont attachés ; les sentences qui sont autour du réfectoire et autres. »

75. Sœur *Marie-Bonne LUILLIER*, dite de Saint-Paul, native

(1) Cet éloge porte à la fin *M. Hersan*. Peut-être est-il l'œuvre du pieux fondateur des écoles Saint-Antoine.

Voir au sujet de cette religieuse l'important travail de M. l'abbé Morel dont la publication commence dans ce volume.

de Paris, fille de feu messire Jean Luillier, vivant conseiller du roi, auditeur en la Chambre des comptes de Paris, chevalier, seigneur de Ballin et Vierne et de Claude de Rogrés. Née le 5 mai 1632, elle fut baptisée le 9 et eut pour marraine la présidente Barillon, sa cousine germaine. Elle était proche parente de madame Acarie, fondatrice des Carmélites en France, de Madelaine Luillier, dame de Sainte-Beuve, fondatrice des Ursulines en France, de madame de Chantal, etc. Elle quitta les Ursulines de Montargis pour venir en ce prieuré sous la conduite de madame de Courcy, sa parente (n° 40). H. 19 avril 1654 : P. 19 sept. 1655 ; M 22 avril 1704, âgée de 72 ans. Elle donna 12,000 livres pour sa dot et 600 livres à sa vêtue.

76. Sœur *Anne* TACONNET, dite de Sainte-Agnès, native de Paris, fille d'Henry Taconnet, procureur au Parlement, et de Louise Fournier. « Elle fut mise en pension à l'Hôtel-Dieu de Saint-Nicolas de Pontoise avec deux de ses plus jeunes sœurs ; mais ne pouvant y rester à cause de ses espiègeries, elle fut mise à la congrégation de Houdan qui ne faisait que s'établir et qui souffrait la pauvreté et la disette ordinaire aux nouveaux établissements. Notre jeune sœur y prit pourtant les premiers désirs d'y être religieuse ; elle en pressa fort messieurs ses parents, mais ses sœurs, qui étaient très-mal contentes d'une si chétive nourriture qui ne consistait guère qu'en laitage, firent si bien qu'on la retira de ce monastère naissant. » H. 19 nov. 1651 ; M 6 janv. 1705. » Ce fut elle qui nous procura l'horloge de la maison des R. P. Chartreux du Mont-Renault à bon marché. »

77. Sœur *Marie-Madelaine* DU PONCET, dite de Sainte-Clotilde, *cinquième prieure*, native de Paris, fille de M. du Poncet et de damoiselle Catherine Dupressoir (sœur de mère Elizabeth, n° 64). H. 3 juin 1664 ; P. 24 juin 1665 ; M 18

nov. 1707, âgée de 59 ans. Advenant le décès de madame de La Mothe Houdancourt, elle fut élue prieure en sa place par la plus grande partie de la communauté. Cette élection n'ayant pas été faite en présence du supérieur, elle fut une seconde fois élue en cette qualité par toute la communauté.

78. Sœur *Anne* DUPONT, dite de Sainte-Radegonde, native de Paris, fille d'Estienne Dupont, maître-vinaigrier, et d'Agnès Robert. H. 22 juillet 1694 ; P. 25 juillet 1695. On fut longtemps sans vouloir la recevoir à cause de la faiblesse de sa santé. Elle mourut le 12 octobre 1710 d'une fièvre pourpreuse dont la plupart des pauvres étaient atteints.

79. Sœur *Antoinette* LE CARON, dite de Saint-François-de-Salles, native de Compiègne, fille de M. René Le Caron et de dame Martin. Elle resta chez ses parents jusqu'à 28 ans et prenait soin de la décoration de la paroisse Saint-Antoine. H. 25 janv. 1671 ; P. 7 mars 1672 ; M. 25 février 1712, âgée de 69 ans.

80. Sœur *Marie-Anne* POUILLET, dite de Sainte-Rose (1), native de Compiègne, fille de Claude Pouillet, maître-boulangier, et de Jeanne Petit. Née le 7 août 1659 ; H. 7 oct. 1681 ; P. 15 oct. 1682 ; M. 27 mai 1712. Sœur converse,

La vie de cette simple religieuse n'occupe pas moins de treize grandes pages dans le manuscrit que nous analysons, non qu'elle ait été appelée à de grandes dignités dans son ordre ; mais parce qu'elle donna des marques de la plus grande piété et qu'elle jouissait dans Compiègne d'une grande réputation par les faveurs que ses mérites lui faisaient obtenir de Dieu en faveur de ses compatriotes.

Quelques-uns des faits rapportés par son biographe nous

(1) La vie de sœur Sainte-Rose, rédigée en 1714 par le P. Avrillon, mineur, a été imprimée chez *Jeanthon*. Paris. 1835. In 8. (B. C. N° 274.)

fournissent aussi des détails curieux sur Compiègne au dix-septième siècle.

Avant son entrée au monastère, elle donnait de nombreuses preuves de son zèle pour le service de Dieu, en cherchant à ramener dans la bonne voie nombre de filles perdues qu'elle ne craignait pas d'aller, quelquefois au péril de sa vie, arracher des mains de soldats et autres garnements ; elle avait toujours deux grandes poches remplies l'une de bouteilles de vin et l'autre de pains qu'elle prenait à la boutique de son père, ce qui ne laissait pas que de contrarier celui-ci qui trouvait excessives les charités de sa fille, jusqu'au jour où un incendie s'étant déclaré dans son grenier, Marie qui s'en aperçut, prit une image de la Vierge qui était dans son oratoire et sans crainte des flammes alla la placer sur les tuiles, comme pour servir de barrière au feu, qui, en effet, s'arrêta à ce moment sans faire aucun tort à la maison.

Dès lors il changea de sentiment à l'égard de sa fille, la regardant avec un profond respect jusqu'à l'âge de vingt ans qu'elle entra en religion.

« Mais avant il faut dire quelles austérités elle a pratiquées dans le monde. Elle assommait son corps de très-sanglantes disciplines composées de rosettes de fer, d'autres de ferrets d'esguilles de sorte qu'elle en était toute en sang, elle avait un corset de crin. les manches et la jupe de la même étoffe, en sorte qu'il n'y avait partie sur son corps qui n'en ressentit les piqûres. Avec cela, elle mettait une ceinture à picots de fer qui luy entraient bien avant dans la chair, et elle aurait continué ces mêmes pénitences dans la religion, si ses confesseurs ne lui avaient interdit pour le service des pauvres à quoi elle était obligée de consacrer sa santé.

Ce ne fut pas sans difficultés qu'elle fut admise dans la communauté, parce que madame de la Mothe ne voulait pas

que l'on mit des sœurs religieuses pour soigner des malades dans l'hôpital. Enfin on l'admit ainsi qu'une jeune bonne fille de Mouy à faire un an d'épreuve. Pendant ce temps elles burent le calice du Seigneur à longs traits, car les vieilles servantes de l'hôpital exerçaient bien leur patience, leur imputant tout ce qu'il y avait de mal fait, de perdu et de gâté et leur refusant souvent du pain quand elles en avaient besoin.

Attachée au service des pauvres elle ne se laissait rebuter par aucuns soins, quelque pénibles qu'ils fussent. Et tous les pauvres de la ville et des environs venaient à elle pour se faire panser.

« Elle ne pouvait souffrir la moindre immodestie. Une demoiselle ayant la gorge trop découverte, elle l'en avertit à plusieurs fois, mais voyant qu'elle était toujours de même, elle lui cracha dessus, dont cette demoiselle fit son profit car elle se corrigea sans s'être fâché de ce que notre chère sœur lui avait fait.

Elle pratiquait à l'excès la pauvreté, n'ayant que des hailons pour son vêtement, elle ne voulait que ce que ses sœurs quittaient comme ne valant plus rien.

Elle fit faire dans la chapelle de grandes améliorations, obtenant tout par le moyen des aumônes que l'estime de sa vertu lui procurait.

Elle a entrepris de bâtir une petite chapelle dans le jardin de la maison. Elle y a fait faire une belle figure de la Sainte-Vierge de bois doré, de deux pieds et demi de haut, avec une belle couronne garnie de perles et de pierres précieuses, le tout à la chapelle avec des ornements revenant bien à six ou sept cents livres. La Chapelle porte pour titre Notre-Dame de Bonne-Délivrance. La dédicace s'en fit le 20 août 1695.

(Suivent les détails.)

Dès ses premières années dans notre maison, ayant su

qu'une porte de la ville qu'on appelle d'Ardoise qui va au Cours était la seule porte de la ville qui n'était pas sous la protection de la Sainte-Vierge par une statue au-dessus, elle entreprit d'y en faire placer une. La difficulté de l'exécution était grande. Il fallait avoir les permissions des magistrats ; il fallait trouver un fonds pour la dépense, la porte était toute délabrée, et on ne voyait point de place pour la poser décemment. Notre chère sœur avait beau engager tous ses amis à l'aider dans son dessein ; ils étaient tous de concert pour l'en détourner à cause des grandes difficultés, de sorte que pendant l'espace de 20 années, elle ne put y réussir. Cependant son espérance ne fut pas vaine, car l'année qu'elle mourut, la chose s'y exécuta et voici comment.

C'est une pratique de donner chaque mois un saint protecteur avec une sentence et un abrégé de la vie dudit saint. La sœur Sainte-Rose eut au mois de janvier 1711 pour patron un saint qui avait eu grande dévotion à une Sainte-Vierge qui était sur la porte de la ville d'où il était en Italie. Notre chère sœur se dit : Voilà tout justement mon saint qui m'obtiendra l'issue de mon dessein.....

Elle envoya quérir une dévote de ses amies pour l'engager à adresser un placet, pour l'envoyer au maire de la ville, pour obtenir de lui la permission de placer une Sainte-Vierge au-dessus de cette porte, et de faire la dépense de la faire raccommoder et orner. La dévote le fit et Dieu disposa tellement l'esprit du maire de la ville qu'il octroya ce qu'on demandait. Alors la confiance de notre chère sœur s'augmenta et sans craindre de s'endetter, n'ayant pas un sol, elle se servit à l'occasion d'un pauvre sculpteur qui avait été fort mal à notre salle et qui était pour lors en convalescence, elle lui fit fabriquer une fort belle statue de la Sainte-Vierge, ensuite la fit peindre et dorer, fit raccommoder les débris de la porte et fit faire une niche et peindre toute la place.

L'électeur de Bavière qui était pour lors à Compiègne (1) lui donna 50 livres d'aumône pour lesdites réparations. Enfin le jour destiné pour la cérémonie étant venu, ce fut le 12 juillet 1711 qui était un dimanche, notre sœur ravie de se voir au bout de ses desseins fit transporter la Sainte-Vierge avec une pompe magnifique. L'on n'avait jamais rien vu de semblable dans la ville de Compiègne; presque tous les habitants y étaient. Le R. P. Seigneur, jésuite, dont le zèle pour la Sainte-Vierge se fait connaître dans toutes les occasions, prit soin de la cérémonie et conduisit depuis notre église de Saint-Nicolas jusqu'à la porte d'Ardoise une procession composée de cent filles dévotes ayant toutes des cierges à la main. La statue était élevée et portée sur un brancard très bien orné de lumineuse et de fleurs. Le peuple, en foule, précédait et suivait la procession, chantant les litanies que les enfants de chœur de la ville entonnaient.

On chanta plusieurs hymnes et prières avec le *Te Deum* et le R. P. Seigneur, qui avait conduit la procession, monta sur le haut d'un rempart où il y avait une chaire préparée, et de là en surplis prêcha sur le sujet de cette grande cérémonie. Elle finit par des illuminations et des feux de joie que les gens du quartier firent à cette porte à laquelle on a donné le nom de Notre-Dame de Bénédiction.

Le grand embarras de sœur Sainte-Rose fut après cela de payer les ouvriers, il lui fallait une bonne somme et elle n'avait rien dans les mains. Grâce à l'Electeur et à d'autres, elle

(1) Maximilien-Emanuel, électeur de Bavière, ayant pris parti pour la France perdit ses Etats et fut mis au ban de l'empire après la bataille de Hochstedt et ne rentra en possession de ses droits qu'après la paix de Bade en 1714. — Pendant les années qui précédèrent, il résida souvent à Compiègne, y donna d'assez nombreuses marques de sa libéralité aux établissements religieux et aux confréries et fit partie de la compagnie de l'arquebuse.

se tira de ces dépenses qui montaient à plus de cent livres, sans compter quantité de chapelets qu'elle fit distribuer à tous les gens du quartier qui avaient travaillé à disposer tout cela.

Le manuscrit contient aussi l'histoire d'une statue mutilée de la Vierge qui était abandonnée dans une église du diocèse et que sœur Sainte-Rose entreprit de faire réparer et qui fut placée sur la porte de la salle des Hommes le 29 juillet 1712, peu de temps après sa mort.

Elle fut vénérée comme une sainte au moment de son décès. Et deux pensionnaires étaient proches de la grille pour recevoir les chapelets, livres et linges que l'on lui faisait toucher. Si elle eût été exposée, dehors on eût coupé tous ses habits.

81. Sœur *Marguerite* COURTIN, dite de Saint-Dominique, native de Paris, fille de M. Pierre Courtin, conseiller du roy et auditeur en la cour des comptes, et de Marie Le Brun (sœur de Margueritte, n° 55). H. 12 sept. 1669; P. 21 avril 1678; M 3 juin 1712.

82. Sœur *Margueritte-Denise-Catherine* FOUASSIER, dite de Sainte-Elizabeth, native de Paris, fille de M. Fouassier, avocat au Conseil, et de Margueritte Le Brun, fille de M. Le Brun, conseiller à la cour des monnaies (nièce de Margueritte, n° 55). Elle fut amenée en ce prieuré par le R. P. Dominique Le Brun, son grand-oncle, grand directeur de cette maison, y venant tous les ans passer six semaines prendre des *eaux* (1). L'année qu'il amena sa petite-nièce, il y mourut et fut enterré aux Jacobins de cette ville. H. 31 juillet 1689; P, 24 août 1690; M 12 mai 1712, âgée de 42 ans.

83. Sœur *Catherine-Françoise* RÉVÉREND, dite de Saint-Paul, native de Dunkerque, fille de M. Guillaume Révérend de

(1) Sont-ce les eaux de Verberie dont l'usage est assez ancien ?

Villefontaine et de Marie-Françoise Mondain. Son père avait un emploi considérable en cette ville, laquelle étant rendue aux Anglais, il revint à Paris. H. 8 mai 1706 ; P. 30 mai 1706 ; M 14 oct. 1718. On a transcrit une lettre de son directeur, M. Lévêque, chanoine de Sainte-Geneviève et prieur de la Villette, qui fait le plus grand éloge de ses vertus.

84. Sœur *Charlotte* THOURET, dite de Saint-Jean, native de Clermont en Beauvoisis, fille de Nicolas Thouret et de Madeleine Héron. H. 20 août 1699 ; P. 22 août 1700 ; M 10 nov. 1718, âgée de 42 ans.

85. Sœur *Elizabeth* NOUDART, dite de Saint-Bernard, sœur de Françoise (n° 57). H. 28 fév. 1683 ; P. 6 avril 1684 ; M 14 nov. 1718, âgée de 52 ans.

86. Sœur *Madelaine* DU PONCET, dite de Saint-Claude, sœur de madame Marie-Madelaine (n° 77). H. 5 juin 1659 ; P. 22 juillet 1660 ; M 1^{er} février 1720, âgée de 76 ans. Elle fut enterrée dans le chœur auprès de madame du Poncet, sa sœur.

87. Sœur *Anne* RÉVÉREND, de Sainte-Geneviève, née à Rouen, fille de M. Révérend, commissaire général des gabelles de France et d'Anne Chanlatte, et petite-fille de madame Révérend, morte en odeur de sainteté et dont le corps fut 20 ans après sa mort retrouvé intact dans le caveau de Sainte-Agnès à l'église Saint-Eustache de Paris. P. 1670 ; M 11 juin 1720, âgée de 67 ans.

88. Sœur *Marie* CHARMOLUE, de Saint-Norbert, native de Soissons, fille de Frédéric-Antoine Charmolue de la Garde, trésorier de France à Soissons, et de Geneviève Para. D'abord religieuse à Saint-Paul-les-Soissons en 1683, elle fut transférée ici la même année et fit profession le 9 janvier 1685, âgée de 24 ans. M 24 juin 1720, ayant passé toute sa vie dans de longues souffrances dont le ms donne le récit pour donner des

exemples de sa foi et de son courage à supporter les épreuves qui lui étaient envoyées.

89. Sœur *Marie* CAILLE, dite des Séraphins, fille de M. Caille, secrétaire de M. le duc d'Epéron, et de damoiselle de Mauroy, tous deux d'honorables familles de Paris. Cette chère mère naquit à Londres le 4 février 1626, M. son père ayant été fait intendant de la maison de Marie-Henriette de France, qui allait épouser Charles 1^{er}. Peu de temps après, les catholiques ayant été chassés de la Grande-Bretagne, il fut contraint de revenir comme les autres avec sa famille, au moment où sa fille n'avait encore que trois mois. Marie avait été tenue sur les fonts de baptême par la reine d'Angleterre et l'évêque de Mende, son aumônier, frère de madame de la Mothe Houdancourt. H. 6 oct. 1641 ; M 8 janv. 1721, âgée de 95 ans. Elle avait été maîtresse des novices et sous-prieure. C'est elle qui a donné l'ornement de toile d'or.

90. Sœur *Françoise* COUPPY, de Sainte-Placide, native de Compiègne, fille de M. Couppy et de dame Charpentier et nièce de madame Charpentier (n^o 35). Entra d'abord à Royallieu. P. 14 août 1667 ; M 27 avril 1721, âgée de 78 ans.

91. Sœur *Jeanne* DESFOSSÉS, dite de Sainte-Monique, native de Paris, fille de M. Desfossés, marchand fripier, et de Françoise Dodinet ; sœur converse. H. 2 sept. 1700 ; P. 8 sept. 1701 ; M 9 déc. 1721, âgée de 42 ans.

92. Sœur *Jeanne-Michel* DOUSSOT, de Saint-Gabriel, fille de M. Doussot, contrôleur des bâtiments du Roy, et de Jacqueline Herbet. H. 24 août 1687, P. 7 nov. 1688 ; M 1^{er} mai 1752, âgée de 52 ans.

93. Sœur *Françoise* ROUSSELET, native de Paris, fille d'un bon cordonnier, sœur converse ; H. 1715 ; M. 9 mai 1722, âgée de 62 ans.

94. Sœur *Jeanne-Reine* SEZILLE, dite de Saint-Simon, na-

tive de Noyon, fille de Simon Sezille, receveur des tailles, et de demoiselle Fourcroy. H. 30 juillet 1714 ; P. 4 août 1715 ; morte de la rougeole le 11 mai 1722, âgée de 23 ans.

— Mademoiselle Anne Duchesne, fille de M. Duchesne, avocat à Chauny, s'occupait de couture, lorsqu'elle entra comme femme de chambre de madame Mounier, mère de sœur Sainte-Madelaine ; après sa mort elle fut pourvoyeuse de la maison et exerça cet emploi plus de quarante ans. M. 18 mai 1722, âgée de 81 ans.

95. Sœur *Louise* MULOT, dite de Sainte-Claire, native de Gouvieux, fille de Claude Mulot et de Marie Lejeune, sœur laye. H. 2 juillet 1690 ; P. 28 déc. 1693 ; M. 30 août 1723, à 62 ans.

96. Sœur *Jeanne-Geneviève* MAIGRET, dite de Saint-Ambroise, native de Paris, fille de Pierre Maigret et de damoiselle Vandosme. H. 29 avril 1695 ; P. 27 mai 1696 ; M. 9 nov. 1723, âgée de 46 ans. Sa sœur aînée y entra le même jour. (N° 131).

97. Sœur *Louise-Elizabeth-Madelaine* BERGERON, dite de Saint-François-Xavier, fille de M. Bergeron et de damoiselle Hersant. H. déc. 1721 ; P. 24 oct. 1723 ; M 1^{er} août 1724, âgée de 19 ans. Deux de ses cousines entrèrent le même jour qu'elle (n^{os} 118 et 121).

98. Sœur *Jeanne-Thérèse* FOUASSIER, dite de Sainte-Elizabeth, sœur de Margueritte (n° 82). Entrée d'abord ici, fut chercher une vie plus austère, d'abord à l'Ave-Maria, puis aux Jacobines de Rozay en Brie et rentra à 38 ans dans ce monastère à cause de sa mauvaise santé. H. avril 1714 ; P. avril 1715 ; M 9 déc. 1724.

99. Sœur *Marie-Jeanne* FEUTRÉ (1) ; dite de Saint-Bruno, fille d'un marchand de Compiègne, avait été pensionnaire dans

(1) N'est-ce pas plutôt *Fétré*.

ce prieuré. H. avril 1705 ; P. 1706 ; M 6 mai 1725, âgée de 42 ans,

100. Sœur *Elizabeth* MONNIER, dite de Sainte-Madelaine, native de Paris, fille de M. Monnier et de Bonne Salomon. H. 25 janv. 1663 ; P. 29 janv. 1664 ; M 18 juillet 1725, âgée de 79 ans.

101. Sœur *Jeanne-Simonne* SÉZILLE, de Sainte-Gertrude, native de Noyon, sœur de Jeanne (n° 94). H. 1722 ; P. 27 avril 1723 ; M. 9 oct. 1725, âgée de 20 ans.

102. Sœur *Jeanne de* MONTHOLON, dite de Saint-Charles, sœur de Margueritte (n° 43) et d'Anne (n° 111). H. 3 juillet 1661 ; P. 9 juillet 1662 ; M. 18 janvier 1726, âgée de 80 ans.

103. Sœur *Catherine* ORY, dite du Saint-Enfant-Jésus, native de Mouy, fille de M. Ory, marchand cirier, et d'Anne Herleu ; sœur laye ; H. 7 oct. 1681 ; P. 15 oct. 1683 ; M 3 juin 1730, âgée de 72 ans. Elle a donné à l'église la couronne d'argent enrichie de pierreries que l'on met sur le soleil.

104. Sœur *Anne-Dorothee* BERGERON, dite de Sainte-Marie, native de Compiègne, fille de M. Jean Bergeron, officier de la vénerie du Roy, et d'Anne Cronier. H. 16-avril 1714 ; P, 6 mai 1715 ; M. 18 avril 1732, âgée de 46 ans.

105. Sœur *Anne-Françoise de* MONTBAYEN, dite de Sainte-Cécile, native de Chalons en Champagne, fille de M. Philippe François, écuyer, sieur de Montbayen, conseiller du Roy, et d'Elizabeth Pourcelet. Elle fut mise fort jeune en cette maison à cause de ses deux tantes, les mères Pourcelet (n°s 31 et 36). H. 30 déc. 1656 ; P. 12 juillet 1668 ; M. 10 mars 1733, âgée de 82 ans.

106. Sœur *Catherine-Hélène* LÉPINET, dite de Sainte-Agnès, native de Vadencourt, diocèse de Noyon, fille de M. Jacques Lépinet, chevalier, seigneur de Moteville, colonel, brigadier des armées et maréchal de camp, et de Catherine

d'Abancourt. H. 2 juin 1705 ; P. 13 juin 1706 ; M 6 fév. 1734, âgée de 45 ans.

107. Sœur *Marguerite-Blondine* PAYELLE, de Saint-Joseph, native de Paris, fille de M. Jérôme Payelle, avocat au Parlement et au Conseil du Roy, et de Marie Baroueil. H. 2 janv. 1698 ; P. 36 fév. 1699 ; M. 7 avril 1736, âgée de 56 ans. « Elle fut mise aux pensionnaires ; ce fut là qu'elle fit voir tous ses talents ; s'étant rendue fort habile et si intelligente sur la sainte écriture et l'histoire qu'elle possédait parfaitement, ce qui lui donnait l'occasion de cultiver l'esprit des pensionnaires. Elle leur faisait jouer des tragédies avec un grand succès. Son Altesse Electorale de Bavière, durant son séjour à Compiègne (1), voulut bien nous faire l'honneur d'assister dans l'intérieur de la maison à la représentation d'*Esther*, dont il fut, et sa cour, parfaitement content et pour le choix des personnages et pour la déclamation. Elle avait un grand goût pour la poésie, elle composait aisément en prose et en vers ; elle a fait jouer aux pensionnaires plusieurs pièces de sa façon et même des sermons qu'elle leur faisait réciter avec l'approbation des gens du métier. On peut dire que cette chère sœur n'ignorait rien de ce qu'on appelle les belles-lettres ; elle avait aussi appris le latin.

108. Sœur *Angélique-Françoise* RÉVÉREND, dite de Saint-Etienne, native de Paris (sœur d'Anne, n° 87). H. 13 mai 1677 ; P. 9 oct. 1678 ; M 13 avril 1737, âgée de 75 ans.

109. Sœur *Anne-Louise* TRICHET DUFRESNE, native de Paris, fille de Raphael Trichet Dufresne, de la ville de Bordeaux, et de Françoise Duvivier, du Poitou ; elle était dame d'atours de la reine Christine de Suède et de son père, intendant de son cabinet et son favori. Après être revenu en France, il s'établit à Paris où son habileté dans les sciences curieuses

(1) Voir la note insérée page 31.

et dans les médailles lui procura la charge de contrôleur de l'imprimerie royale du Louvre, prétendant beaucoup s'avancer par ses connaissances sur les médailles, si la mort ne l'eût prévenu fort jeune (1). Il laissa trois enfants, un fils qui fut Augustin des Petits-Pères, et deux filles qui, après la mort de leur mère, se retirèrent chez les dames Miramions. Ensuite, elles vinrent ici le 2 août 1686 pour être religieuses. Toutes deux prirent l'habit le 9 sept. 1686 et la seconde fit profession. L'autre entra à Saint-Paul près Soissons, d'où elle sortit plusieurs fois, mais où elle revint mourir. La mère de saint Denis mourut le 6 décembre 1737, âgée de 76 ans.

110. Sœur *Marthe-Marie* BIMONT, dite de Saint-Maur, native de Paris, fille de Charles Bimont, marchand fripier, et de Jeanne Bertelot. H. 24 mai 1708 ; P. 26 déc. 1709 ; M. 6 déc. 1738, âgée de 54 ans.

111. Sœur *Anne de* MONTHOLON, dite de Sainte-Elizabeth, *sixième prieure*, native de Paris, sœur de Françoise-Margueritte (n° 43) et de Jeanne (n° 102). Elle arriva en ce monastère le 22 nov. 1706, âgée de 53 ans, en qualité de prieure, quittant l'abbaye de N.-D. de Meaux, qu'elle aimait et où elle était aimée, pour obéir à l'ordre de Dieu. Mise aussitôt en possession de son prieuré, elle songea à payer les dettes de la maison qui montaient à 30,000 francs et elle fit faire plusieurs bâtiments utiles et commodes pour la maison, celui des grandes pensionnaires à côté des parloirs de la grande porte ; et un grenier au-dessus de son appartement qui a coûté 1,000 livres. En 1709, elle a converti en bois la terre de la Mineuse située vers le bois d'Ajeux, contenant 40 mines

(1) Arckenholtz, dans ses *Mémoires concernant Christine de Suède* (Amsterdam, 1751. — 2 vol. in-4), parle à plusieurs reprises de Raphael Trichet du Fresne et notamment (p. 254. T. I.) lui reproche d'avoir emporté en France plusieurs pièces curieuses qui faisaient partie du cabinet de médailles et de peintures dont il était le garde.

qu'aucun fermier ne voulait plus faire valoir tant elle était inculte. D'après le conseil de ses amis et sur l'avis de son officière, elle l'a fait planter de bouleaux, ce qui lui rapporta beaucoup plus qu'elle n'en recevait en blé. Par son industrie elle a acheté la terre de Laversine pour 3,000 francs, y compris les droits seigneuriaux qu'il a fallu acheter.

Elle a encore changé l'argenterie qui n'était plus de mode et en mauvais état et l'a augmentée de six flambeaux et deux paires de mouchettes. Elle a fait faire la sacristie, la chaire du prédicateur, les chappes, les chasubles, les tuniques blanches, noires et rouges; plusieurs parements tant pour le maître-autel que pour les petits de la Vierge et de Saint-Augustin. Elle a fait faire l'orgue où elle a employé tous les présents qu'on lui avait faits afin qu'il en coûtât moins à la maison.

Elle s'employa de tout son crédit pour les entrées de vin et de viande qui étaient perdues depuis la mort de Louis XIV. Elle fit faire aussi plusieurs accommodements à l'infirmierie et commença la bibliothèque.

Elle mourut le 5 décembre 1739 après une courte maladie, âgée de 86 ans.

112. Sœur *Louise-Geneviève* CUIRET, de Saint-Alexis, native de Soissons, fille de M. Claude Cuiret, receveur des tailles de la même ville, et de Barbe Bertrand. H. 14 sept. 1683; P. 8 sept. 1685; M. 1^{er} mars 1742, âgée de 74 ans.

113. Sœur *Marie-Thérèse* JOSSE, de Saint-Philippe, native de Paris, fille d'Alexandre Jossé, greffier en chef au Châtelet de Paris, et de damoiselle Tardiveau. H. 27 avril 1701; P. 1^{er} mai 1702; M. 26 sept. 1745, âgée de 61 ans.

114. Sœur *Françoise* ESMERY, dite de Saint-Louis, native de Compiègne, fille de M. Esmery, garde marteau de la forêt, et de damoiselle Cronier. H. 10 sept. 1679; P. 15

sept. 1680; M. 19 août 1746, âgée de 83 ans. Apporta en dot le jardin du rempart et les frais qu'il a fallu faire pour le rendre tel qu'il est. Elle fut sacristine et dépositaire pendant 36 ans. Elle fit faire le marbre du sanctuaire, donna divers ornements à la chapelle et aida beaucoup madame de Montholon dans les frais qu'elle fit pour la plantation du bois d'Ajeux.

115. Sœur *Marie* TRIPET, dite de Sainte-Dorothee, native de Creil, où son père était maître-marinier; sœur laye, H. 20 juillet 1687; P. 21 juillet 1688; M. 11 avril 1747, âgée de 81 ans.

116. Sœur *Marie-Antoinette* ALEXANDRE, dite de Saint-Xavier, native d'Aubigny près d'Arras, fille de laboureurs. H. 7 avril 1744; P. 10 mai 1745; M. 30 oct. 1748, âgée de 24 ans.

— Le 4 mars 1750 est décédée en l'abbaye de Fervaques, en la ville de Saint-Quentin, notre chère mère Louise Lamy, native de Compiègne, baptisée à Cuvilly, fille de Charles-Nicolas Lamy, bourgeois de cette ville, et de Marie Peret, sa mère. Elle a pris l'habit en ce prieuré le 20 août 1699 et le nom de Saint-Augustin et fait profession le 30 décembre 1703 (1). Elle avait une capacité à remplir toutes les obédiances de notre maison. Monseigneur de Rochebonne, évêque de Noyon, la nomma pour être prieure perpétuelle de N.-D. du Petit-Pont en la ville de Saint-Quentin. Elle sortit de chez nous le 26 déc. 1728 pour aller en prendre possession. Elle y demeura prieure avec assez de traverse jusqu'au mois d'août 1739, temps auquel il lui fut ordonné ainsi qu'à six autres religieuses dudit prieuré du Petit-Pont de le quitter, de la part des

(1) Nous avons indiqué sous le n° 272 de la *Bibliographie compiénoise* une pièce de vers signée Pilan, imprimée à Paris chez Chenault, qui fut adressée à madame Lamy le jour de sa profession.

seigneurs les évêques commissaires nommés par le roi pour la destruction de ladite maison, ainsi qu'il a été fait de plusieurs du royaume ; elles furent obligées de se soumettre et abandonner leurs maisons avec des pensions qu'on fit à chacune d'elles. Notre chère mère se retira à l'abbaye de Fervaques où elle vécut avec édification. Elle mourut d'un cancer, le 4 mars 1750, dans sa 71^e année, et fut inhumée dans ladite abbaye le lendemain. « C'est le témoignage que nous ont mandé les dames de cette abbaye.

117. Sœur *Marie-Anne de HÉRICOURT*, dite de Saint-Augustin, née à Auchy-le-Château, diocèse de Soissons, fille de messire Nicolas de Héricourt, écuyer, et de Marguerite-FrançoiseC hambelain, sa seconde femme (1). Elle perdit M. son père à six mois ; comme ils étaient beaucoup d'enfants, trois du premier lit et sept du second, celle-ci était la cadette. Après avoir passé quelques années dans le monde, on la fit consentir de rentrer au couvent (elle avait été mariée) à Sézanne en Brie. Elle n'y passa qu'un an avec tout le dégoût possible et elle en sortit au bout de ce temps pour demeurer dans sa famille ; elle fut contrainte de rentrer encore au couvent, à l'abbaye de Saint-Paul près Soissons, ensuite à l'hôtel-Dieu de la même ville où elle passa plusieurs années. Toutes ces différentes résolutions agitèrent son cœur et lui faisaient faire des réflexions qui la dégoutèrent du monde et qui répandaient une grande amertume sur ses plaisirs. Etant âgée de 26 ans quand elle se vit maîtresse d'elle-même et privée de son appui, M. de Héricourt (1) ayant été tué en Bohême en 1744, la pensée de la mort lui fit former le dessein de se faire religieuse. Après bien des réflexions, elle en communiqua avec M. l'abbé de la Croix, grand vicaire et archidiacre de Soissons, son confesseur. Enfin, après

(1) Voir la généalogie de cette famille, dans Haudicquer de Blancourt, p. 267.

huit ou dix mois d'épreuves, il consentit qu'elle entrât en religion et il en écrivit à madame de Braque, notre prieure. Elle partit de Soissons le 8 août 1745 par le coche d'eau. Le 28 août, qui était un samedi, elle entra au noviciat âgée de 28 ans (née le 15 août 1717). Elle entreprit avec ardeur tous les exercices du noviciat sous la conduite du R. P. Le Planquoy, recteur des Jésuites du collège de Compiègne, qu'elle avait choisi pour son confesseur. Elle prit l'habit le 21 nov. 175. Elle eut beaucoup à souffrir dans sa maladie. — Une personne de ses amies lui proposa de s'adresser à la cour qui était pour lors à Compiègne en 1748 pour obtenir du secours dans un besoin si pressant. Elle goûta cette proposition et réfléchissant qu'elle avait perdu deux frères qui servaient sous les ordres de M. le maréchal et qu'elle en avait un troisième qui est encore dans le service, elle rappela le tout dans la mémoire de ce seigneur implorant sa protection auprès du roi pour obtenir de quoi se faire religieuse. Elle avait alors trente ans. Le grand maréchal reçut favorablement sa requête, la prit sous sa protection et l'adopta pour sa fille, c'est ainsi qu'il l'appela et l'assura d'appuyer de son autorité le placet qu'elle était résolue de faire présenter au roi. Enfin, vers la fin de janvier 1749, elle reçut le brevet d'une pension de 400 francs que Sa Majesté lui accordait. Le Roi, dans cet espace, vint à Compiègne et M. le maréchal protecteur de cette chère sœur. Elle s'adressa encore à lui pour faire terminer les affaires de sa succession. Il la vint voir plusieurs fois. Elle fit enfin profession le 9 août 1750 dans notre chapitre, l'église n'étant pas encore finie d'être plafonnée. M. le maréchal voulut assister à son sacrifice, il dina dans la maison, se fit tout apprêter par son cuisinier, fournit le vin et combla de bonté notre chère professe. Elle cracha le sang le jour de sa profession et mourut le 8 octobre 1750.

118. Sœur *Louise* THOMAS, de Saint-Paul, native de Ro-

zier (diocèse de Senlis), fille de Michel Thomas, fermier, et de Jeanne-Louise Bergeron. Novice avec deux de ses cousines germaines en décembre 1721 ; H. 4 mai 1722 ; P. 24 oct. 1723. Elle fut première maîtresse à la mort de madame Cuiret. Elle avait toujours craint les maladies de mauvais air et n'avait pas eu la petite vérole, quand en 1752, elle régna abondamment et monseigneur-le Dauphin en fut attaqué. Elle s'offrit au Seigneur en sacrifice à la place du prince chéri et frappée du même mal le jour que nous finissions les prières des quarante heures pour la guérison du prince, elle décéda le 26 août 1752, âgée de 47 ans.

119. Sœur *Renée* DUCHÉNAY, dite de Saint-Pierre, native de Compiègne, fille d'Antoine Duchesnay, marchand drapier, et de Marie de More, H. 24 mai 1705 ; P. 30 mai 1706 ; M. 12 déc. 1753, âgée de 67 ans.

120. Sœur *Jeanne* PEPIN, dite de Saint-Hyacinthe, native de Reims, fille de Philippe Pepin, conseiller du roi, et de Barbe Namin. H. 26 août 1689 ; P. 1^{er} août 1691, nièce de la mère Pepin, dite de la Nativité (n° 70). M. 6 février 1755, âgée de 84 ans.

121. Sœur *Louise-Angélique* THOMAS, dite de Saint-Jean, native de Baron, diocèse de Senlis, fille de Pierre Thomas, receveur des dames de l'abbaye de Chelles, et de Louise Catherine Bergeron, entrée avec ses deux cousines (n° 97 et 118). H. 4 mai 1722 ; P. 24 oct. 1723 ; M. 8 fév. 1755, âgée de 49 ans.

122. Sœur *Anne-Louise* BOUZIER DES PONCEAUX, de Ste-Catherine, native de Noyon, fille de Théophile Bouzior, seigneur des Ponceaux et d'Etouilly, et de dame Louise-Catherine Levesque. H. 26 juillet 1690 ; P. 1^{er} août 1691 ; M. 15 février 1755, âgée de 84 ans, inhumée dans notre chœur.

123. Sœur *Marguerite* LETUVÉE, dite de Sainte-Tèle, na-

tive d'Andivilliers (diocèse de Beauvais), sœur laye. H. 28 sept. 1692 ; P. 28 déc. 1693 ; M. 25 avril 1756, âgée de 83 ans. (Voir deux autres sœurs de la même famille, nos 72 et 145.)

124. Sœur *Anne-Françoise-Catherine-Isidore de BRAQUE*, septième prieure, native de Paris, fille de Louis de Braque, seigneur de Saint-Arnoul en Normandie, et de dame Warin. Dès sa tendre jeunesse, le Seigneur l'appela à la solitude du cloître. Pensionnaire à l'abbaye de Saint-Paul près Beauvais à l'âge de 16 ans, elle prit l'habit le 21 nov. 1700 et fit profession le 7 déc. 1701. Aimée de ses sœurs et estimée de plusieurs prélats et personnages de distinction, nous eûmes le désir de l'élire à la mort de madame de Montholon. Tous nos suffrages se réunirent en faveur de madame de Braque qui se rendit à nos vœux. M. le 28 mars 1757, âgée de 73 ans ; prieure depuis décembre 1739.

125. Sœur *Marie-Anne FERET*, dite de Saint-Antoine, native de Compiègne, fille d'Antoine Feret, marchand bonnetier, et de Marie-Renée Payen. H. 11 oct. 1711, P. 19 oct. 1712. Le Seigneur avait doué cette sœur d'une vraie piété et de plusieurs talents extérieurs, comme celui de l'écriture qu'elle possédait. Beaucoup d'intelligence pour les affaires, entendant la chicane comme un homme de pratique. Elle a eu l'emploi d'organiste, elle était ingénieuse et adroite et a entretenu la décoration de notre crèche, et en a réparé la plupart des figures qu'elle a augmentées, orné de dorure un grand nombre de tableaux. M. 19 juin 1760, âgée de 80 ans.

126. Sœur *Marie-Jeanne DOUAY*, dite de Sainte-Marie, native du village de Chanvry (diocèse de Paris), fille de Charles Douay, marchand de bois procureur fiscal, et de Marie Clément. H. 10 sept. 1739 ; P. 5 juin 1741. Le talent particulier de cette chère sœur était le travail d'ébéniste dans lequel elle

excellait. Elle faisait aussi une habile menuisière, tournait avec beaucoup d'adresse, talent qui nous a été utile surtout pour la réparation de notre église où la menuiserie a été fort endommagée. Elle l'a rétablie d'une façon si parfaite qu'elle a fait l'admiration des connaisseurs. C'est elle aussi qui a fait les barreaux qui sont à notre chœur d'hiver. M. 8 janv. 1762, âgée de 66 ans.

127. Sœur *Marie-Barbe* DE LENCHY, dite de Sainte-Rosalie, native de Villers-Saint-Christophe près Ham, fille de Louis de Lenchy, laboureur, et de Barbe Dumez. Sœur converse. H. 16 avril 1742 ; P. 24 juin 1743 ; M. 17 janvier 1762, âgée de 50 ans.

128. Sœur *Jeanne-Michelle* DOUSSOT, dite de Sainte-Thérèse, native de Paris, fille d'Estienne Doussot, contrôleur des bâtiments du roi, et de madame Mesny. H. 8 juin 1702 ; P. 21 juin 1703 ; M. 6 mai 1762, âgée de 80 ans.

129. Sœur *Charlotte* COURTOIS, dite de Saint-François, native de Paris, fille de François Courtois, conseiller du roi et notaire au Châtelet de Paris, et de Marie-Jeanne Avrillon. H. 16 août 1714 ; P. 26 août 1715. Elle donna des marques d'un esprit un peu timbré et on fut forcé de la mettre dans une maison religieuse à Cravant en Bourgogne où nous payâmes sa pension ; plus tard elle fut paralysée et on la fit revenir à Compiègne où elle mourut le 3 sept. 1762, âgée de 70 ans.

130. Sœur *Anne* MARCLAU, dite de Saint-Prosper, native de Canny (diocèse de Beauvais), fille de Jean Marclau et de Catherine Ladoubar. H. mai 1708 ; P. juillet 1709 ; M. 13 juillet 1765, âgée de 79 ans.

131. Sœur *Marguerite* MAIGRET, dite de Saint-Jérôme, native de Paris, fille de Pierre Maigret et de damoiselle Vandôme. H. (avec sa sœur cadette) 20 avril 1695 ; P. 27 mai 1696 ; M. 28 déc. 1768, âgée de 92 ans. Elle employa une

partie de sa pension qui était considérable pour fournir aux besoins de sa charge de sacristine.

132. Sœur *Angélique* DEQUINEY, dite de Sainte-Scolastique, native de Paris, paroisse Saint-Côme, fille de M. Le Tellier, seigneur de Quiney, et de damoiselle de Loine. H. 20 oct. 1699; P. 8 nov. 1700; M. 15 mars 1770, âgée de 86 ans.

133. Sœur *Elisabeth* GUILLEMAIN DE LORIER, dite de Saint Michel, native de Paris, fille de Guillaume Deslaurier et de damoiselle Berdeau. Fut pensionnaire ici avec quatre de ses sœurs. H. févr. 1729; P. 24 févr. 1730; M. 3 août 1771, âgée de 70 ans (1).

134. *Angélique-Françoise-Nicolas* MERCIER, dite de Saint-Augustin, M., native de Paris, âgée de 45 ans 8 mois et 18 ans 10 mois de profession (2).

135. *Marie-Catherine* MARTIN, dite de Sainte-Marthe, sœur laïe, native de Saint-Médard de Toul, au faubourg de Roye, M. 28 septembre 1772, âgée de 42 ans, et 21 de profession.

136. *Madeleine-Louise* GUILLEMIN, dite de Saint-Claude, native de Paris (V. n° 134). M. le 14 juillet 1773, âgée de 71 ans 6 mois et 43 ans 5 mois de profession.

137. *Marie-Louise* CHEVALLIER, dite de Saint-Jean, native de Frenel, paroisse de Francières. M. 14 juillet 1774, âgée de 30 ans 6 mois et 12 ans 6 mois de profession

138. *Marie* LE ROYE, dite de Saint-Ignace, native de Paris. M. 8 juillet 1776, âgée de 80 ans et 61 de profession.

139. *Anne-Elisabeth* LEVACQUE, sœur associée, native de Bajat, diocèse d'Arras. M. 9 mai 1779, âgée de 85 ans, et inhumée le lendemain.

(1) C'est la dernière religieuse dont nous ayons l'histoire. A la fin du manuscrit se trouve la mention suivante de la main de l'abbé Dirmant : « Nota. J'ay commencé cette copie le 3 août 1776 et finit le 8; et j'ay remis son original. »

(2) Les noms qui suivent sont relevés sur le registre d'inhumations.

140. *Marguerite* TALON, associée en ce prieuré depuis 23 ans. M. 25 décembre 1783, âgée de 86 ans.

141. *Marie-Anne* GUARRE, dite de Sainte-Monique, converse, native du Mont-Saint-Eloy, diocèse d'Arras. M. 6 novembre 1780, âgée de 80 ans 7 mois, et 49 ans de profession.

142. *Marie-Catherine* MOUFLET, dite de Saint-Xavier, sœur laye de la congrégation de Notre-Dame. M. 4 mai 1782.

143. *Marie-Anne-Julie* SAINT-GUILAIN, dite de Sainte-Agathe, professe, native de Paris. M. 4 mai 1782, âgée de 35 ans 6 mois, et 9 ans 9 mois de profession.

144. *Marie* LÉTUVÉE, dite sœur Marie-Gabrielle, native d'Audivillers, sœur laïe de la congrégation de Notre-Dame. M. 15 déc. 1783, âgée de 81 ans, et 56 ans 2 mois de profession.

145. *Catherine* DE CANLERS, dite de Sainte-Madeleine, native de Géroménil (Saint-Sauveur). M. 30 novembre 1786, âgée de 77 ans et 56 ans de profession.
